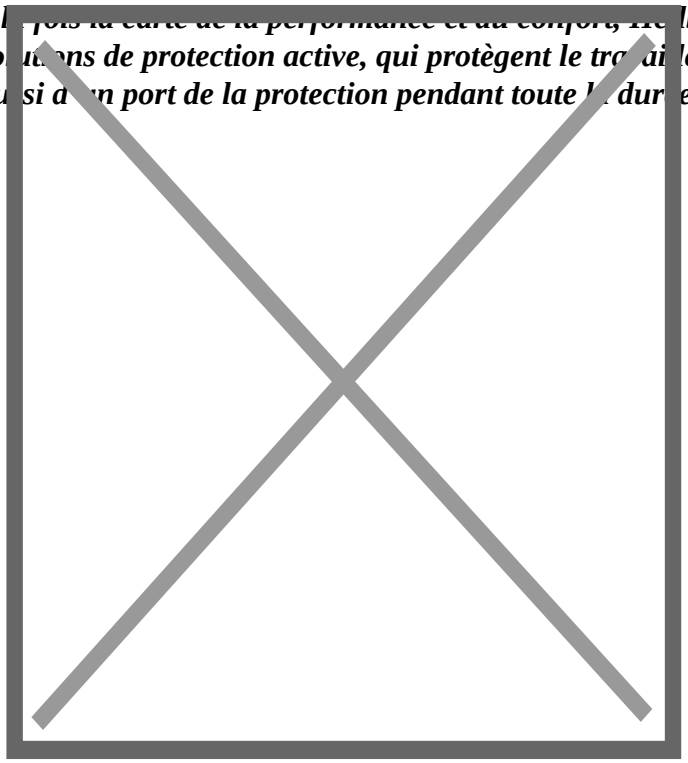
septembre 2015

Hellberg Safety Solution

Une marque à l’écoute du marché français

Les solutions de protection auditive du Suédois Hellberg Safety Solution sont désormais commercialisées dans l’Hexagone. Offrant une gamme complète adaptée aux différents besoins des professionnels, jouant à la fois la carte de la performance et du confort, Hellberg mise notamment sur le développement des solutions de protection active, qui protègent le travailleur sans l’isoler de son environnement. Le gage aussi d’un port de la protection pendant toute la durée nécessaire.



Le Suédois Hellberg, spécialisé dans les solutions de protection auditive pour l’environnement du travail, se déploie dès septembre sur le marché français. Créée en 1962 à Stenkullen, en Suède, non loin de Göteborg, région qui a d’ailleurs vu naître d’autres pionniers de la protection auditive, Hellberg Safety Solution est reconnue aujourd’hui pour son expertise dans ce domaine. Depuis un peu plus de cinquante ans, le fabricant travaille effectivement au développement de solutions innovantes pour les travailleurs exposés à des niveaux sonores excessifs. 40% du chiffre d’affaires de cette PME, dont les ventes s’élèvent à cinq millions d’euros, sont ainsi issus de produits de moins de quatre ans. L’objectif d’Hellberg est clair. En proposant des solutions adaptées aux besoins des professionnels et, de surcroît, confortables, elle les incite à se protéger pendant toute la durée de leur exposition.

Une cause de maladies professionnelles

L’enjeu est de taille, sachant que le travailleur peut être confronté à un bruit continu, mais aussi à des sons intermittents avec cycles ou à des sons à impulsion qui peuvent augmenter subitement de 20 dB(A). Certes, en France, le bruit est reconnu comme cause de maladies professionnelles depuis 1963 et l’exposition des salariés au risque bruit est réglementée par la Directive Européenne « bruit » de 2003 qui définit les valeurs

d’exposition à partir desquelles il y a obligation de protéger les travailleurs exposés (voir encadré). Ainsi, lorsque le niveau d’exposition atteint 85 dB(A) (niveau toléré par l’oreille) sur une journée de 8 heures, l’employeur doit équiper ses salariés de protecteurs contre le bruit, à porter pendant toute la durée d’exposition. Mais la moindre négligence peut être dommageable. Une protection auditive avec une atténuation de 30 dB(A) qui doit être portée pendant 8 heures donnera seulement au final un affaiblissement de 12 dB(A) si elle est retirée pendant seulement 30 minutes, par exemple en fin de poste pour traverser l’usine ! Autrement dit, ce geste d’apparence anodine peut entraîner une perte significative de l’efficacité de la protection. Les conséquences sont aujourd’hui bien cernées, avec en première ligne une hypersensibilité de l’ouïe aux bruits aigus, des bourdonnements et autres acouphènes, du stress, une pression artérielle trop élevée liée au fait d’avoir été exposé à des bruits permanents... L’exposition prolongée à des niveaux de bruits intenses détruit même peu à peu les cellules ciliées de l’oreille interne entraînant peu à peu une surdité. Une exposition à un niveau sonore de 120 dB(A), la proximité d’enceintes par exemple, pendant sept minutes suffit pour causer des dommages irrémédiables.

Les incidences sont à la fois humaines et financières. Le coût de la perte auditive s’élève à 106 milliards de dollars en Europe et à 180 milliards aux États-Unis. Dans le monde, 800 millions de personnes souffrent ainsi de problèmes de pertes auditives causées par des environnements sonores excessifs.

Protéger sans surprotéger

Si aujourd’hui, les prises de conscience vont croissant, en témoigne un marché de la protection auditive estimé en France à 80 millions d’euros, les risques demeurent donc, tout simplement parce que les protections ne sont pas toujours portées correctement ou suffisamment longtemps, souvent en raison de leur inadéquation aux besoins. « Les opérateurs reçoivent des protections de la part de leur employeur basées sur les niveaux de décibels et de fréquences rencontrés. L’entreprise prend souvent en compte les niveaux les plus hauts et met tout le monde au diapason... Par conséquent, beaucoup de travailleurs sont donc excessivement protégés. Ils ne vont pas porter de façon correcte leur protection car elle est source d’inconfort. A un moment, ils l’enlèvent et se coupent du bénéfice » confirme Colin Mackenzie, directeur des ventes et du marketing d’Hellberg Safety Solution, qui a repris l’entreprise il y a cinq ans.

Protections passives et actives

Si le bouchon, que l’opérateur glisse dans son conduit auditif, reste l’équipement le plus porté dans l’industrie, pour des raisons de coûts essentiellement, le fabricant suédois s’est lui orienté sur le développement des protections externes à l’oreille. « Les systèmes de protection auditive internes, comme les bouchons, exigent d’être correctement introduits pour être efficaces. Avec une solution externe, le responsable de sécurité voit tout de suite si elle est bien portée. »

Hellberg Safety Solution propose deux types de protection auditive externes. Les protections dites passives bloquent le son avant qu’il entre dans le conduit auditif. Le porteur du casque est donc complètement isolé de son environnement. Équipées d’électronique, les protections définies comme actives absorbent, elles, les sons et les transforment à la bonne fréquence, pour qu’ils soient acceptables à l’oreille de l’opérateur. Le porteur reste donc au contact de son environnement, en mesure par exemple de percevoir un danger qu’il ne voit pas et de communiquer avec ceux qui sont autour de lui. Doté d’un micro sur chaque coque, le casque actif permet à l’opérateur de savoir d’où vient le son, de façon immédiate, sans délais de synchronisation. « Les produits actifs progressent fortement sur le marché » poursuit Colin Mackenzie. Il y a quatre ans, 90% des ventes de casques de protection auditive se concentraient sur les produits passifs. Ce taux est passé à 70% l’an dernier, les produits actifs représentant désormais 30% du marché. « Plus les marchés sont éduqués et reconnaissent la protection auditive comme une vraie maladie du travail, plus ce segment se développe. »

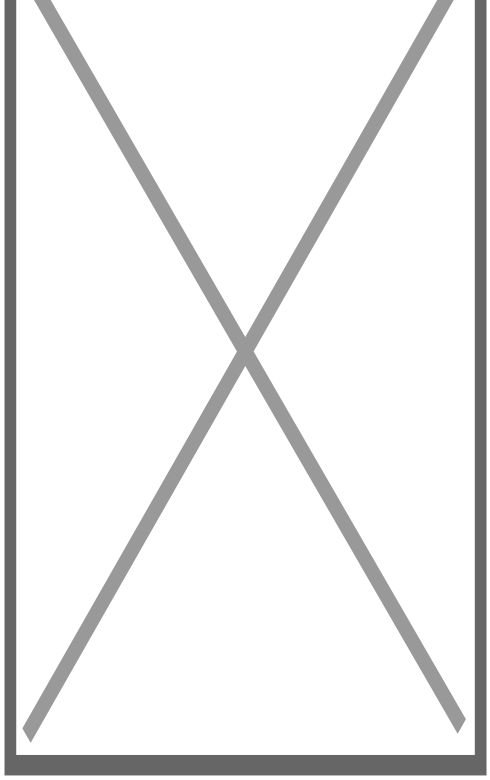
Un laboratoire de sons

La société s’appuie sur deux sites de production, implantés en Suède et en Chine, qui assemblent les produits fabriqués pour l’un par des sous-traitants suédois et pour l’autre par des sous-traitants chinois. Dans chaque cas, Hellberg est propriétaire de ses moules et chacune des deux structures conçoit des produits rigoureusement identiques. Cette double implantation donne les moyens au spécialiste de faire face aux exigences des marchés en termes de coûts de production et logistiques, sans subir les aléas liés aux variations des taux de change monétaires, sachant que l’entreprise est présente dans une cinquantaine de pays avec un positionnement haut de gamme.

En Suède, Hellberg dispose également de son propre laboratoire de sons, avec ses équipes d’ingénieurs et de designers pour concevoir les produits les plus confortables possibles. Le fabricant réalise ainsi des tests, basés sur les différents niveaux de sons et de fréquences mesurés selon les normes américaines et européennes, en fonction des différentes tailles de tête. « Nous testons à la fois les performances et le confort du casque. Des tests sont également réalisés sur le porté dans des positions différentes, car cela peut être une cause de réduction des performances. Nous cherchons aussi à fournir une solution qui soit compatible avec les autres solutions de protection, comme les lunettes. Si les branches des lunettes gênent le port du casque, la protection peut perdre 3 à 8 dB(A). »

Cette infrastructure lui permet de concevoir des solutions adaptées aux besoins du professionnel, et confortables, gage on l’a vu, du port de la protection dans la durée. Ainsi, à l’intérieur de la coque, Hellberg privilégie des éponges de qualité disposant d’un niveau important d’absorption. De même, les coques sont munies de coussinets qui permettent de bien coller à l’oreille du porteur et suffisamment larges pour ne pas créer de pression. Eux aussi soumis aux effets de la transpiration, source de dégradation de la matière, les coussinets doivent être changés régulièrement, mission facilitée par un système de clips alors que de nombreux produits du marché sont collés. Il suffit de racheter en consommables une paire de coussinets avec la mousse intérieure et donc de la clipser, le petit « clic » confirmant la bonne mise en place du système.

La présence d’une mousse sur l’arceau permet de bien répartir la charge, tandis qu’un réglage cinq positions assure un positionnement parfait sur la tête. Par ailleurs, les endroits du casque où l’opérateur pose ses doigts disposent d’une finition mate, favorisant la préhension tout en jouant la carte de l’esthétique.



Trois solutions bien identifiées

L’ensemble des produits de Hellberg disposent de ces caractéristiques. La gamme se décline en trois types de casques : Secure Relax, un modèle passif doté d’une radio AM-FM, Secure Activ, un casque actif et Secure React, une solution active qui dispose également de la radio. Fonctionnant avec deux piles AA Standard, les casques actifs bénéficient de 800 heures d’autonomie grâce à la qualité de leur système électronique, quand la plupart des offres du marché se limitent à 600 heures. Tous sont fournis avec un câble pour smartphone ce qui permet au porteur de profiter de sa playlist avec un casque sur les oreilles. Pour la fin de l’année, le fabricant travaille sur une version avec micro pour favoriser encore la qualité de la communication du porteur. Il propose également deux modèles qui s’ajustent sur les casques de sécurité.

Correspondant à des attentes bien identifiées, chaque type de casque se décline en différentes valeurs d’affaiblissement sonore, exprimées en SNR. Une protection auditive ayant une valeur SNR de 33 dB abaissera ainsi un niveau sonore de 100 dB(A) à 67 dB(A), sachant que la gamme de Hellberg s’échelonne de 25 à 33 SNR.

Pour faciliter le choix de la solution de protection adaptée au besoin réel, chaque casque est identifié par un code couleur. La bague verte (SNR jusqu’à 26) s’adresse à des environnements de 80-100 dB(A), ce qui correspond au niveau sonore émis par une perceuse ou une tondeuse. La jaune (SNR 26-30) s’adresse à des ambiances de 100-130 dB(A), provoquées par exemple par une scie circulaire, une débroussailleuse, un marteau piqueur ou encore par les équipements dans un atelier mécanique ou de chaudronnerie. La bague rouge (30-33 SNR) convient pour les environnements sonores de 120 à 130 dB(A), niveau de bruit provoqué par le décollement d’un avion.

Une offre complète pour la protection de la tête

Sur un marché français de la protection auditive comportant essentiellement des bouchons d’oreille et des systèmes de protection passive, la marque cible avant tout les secteurs de l’industrie, de la construction et de

l’univers agricole. « Notre politique commerciale est de travailler avec des distributeurs qui ont la capacité d’informer les professionnels sur la valeur ajoutée de nos produits et de bien comprendre les problématiques des utilisateurs » souligne Colin MacEnzie. La valeur ajoutée des produits Hellberg est portée dans l’Hexagone par l’équipe de Jérôme Bobinet, directeur commercial de PIP Europe, qui connaît bien l’univers de la protection de la tête. Dans son portefeuille de marques, cette équipe qui se compose de onze personnes s’appuie effectivement sur les solutions de protection oculaire Bouton Optical de l’Américain PIP (Protective Industrial Products) ainsi que sa gamme de gants de protection G-Tek. Les protections auditives Hellberg pour la France seront d’ailleurs stockées dans l’entrepôt des produits PIP, situé à Valence, en Espagne, ce qui permettra aussi aux distributeurs de bénéficier d’une optimisation des conditions de livraison.

Agnès Richard

La valeur de protection SNR

À chaque protecteur correspond une valeur d’affaiblissement exprimée sous la forme de SNR.
Le SNR (Single Number Rating) correspond au taux d’atténuation moyen de la protection auditive. Il repose sur la moyenne pondérée de l’affaiblissement sur toutes les fréquences mesurées utilisé en Europe. Cet indice est ainsi accompagné de 3 atténuations en H (haute fréquence), M (moyennes fréquences), L (basse fréquence) pour un meilleur choix par rapport aux bruits réels. Les affaiblissements vont de 15 dB à 37 dB de SNR. Une protection auditive ayant une valeur SNR de 33 dB(A) va ramener un bruit de 100 dB(A) à un niveau de 67 dB(A). Si la valeur de protection SNR est en vigueur en Europe, c’est le NRR qui officie aux États-Unis avec des valeurs différentes.

La Directive européenne Bruit

Depuis 1963, le bruit est reconnu comme cause de maladies professionnelles. En Europe, l’exposition des salariés au risque bruit est réglementée par la Directive Européenne « bruit » de 2003, qui définit les valeurs d’exposition à partir desquelles il y a obligation de protéger les travailleurs exposés. Lorsque le niveau d’exposition atteint 85 dB(A) sur une journée de 8 heures, il y a obligation de protéger les salariés.

A 80 dB(A), l’employeur doit mettre à disposition des protecteurs contre le bruit. En aucun cas le niveau sonore résiduel à l’oreille ne doit dépasser les 87dB(A) pour un salarié équipé de protecteurs.